

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'article L. 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune de Louveciennes se réunira en séance ordinaire le MARDI 28 JANVIER 2025, à 20 heures 30 minutes.

ORDRE DU JOUR ARRÊTÉ AU MERCREDI 22 JANVIER 2025

- Désignation du Secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 11 décembre 2024

FINANCES

- DEL2025-01-01 Rapport d'Orientation Budgétaire 2025 de la commune de Louveciennes
- DEL2025-01-02 Subvention en soutien aux victimes du cyclone à Mayotte

URBANISME

• DEL2025-01-03 Signature d'un protocole transactionnel lié à un contentieux d'urbanisme

RESSOURCES HUMAINES

DEL2025-01-04 Recours au contrat d'apprentissage : Atlas de la Biodiversité

LISTE DES DECISIONS

QUESTIONS DIVERSES

Louveciennes, le mercredi 22 janvier 2025

Madame Le Maire

Marie-Dominique PARISOT